



Classic-Line

Solutions de prévoyance sur mesure

Vos principaux avantages d'un seul coup d'œil:

- La meilleure sécurité possible dans le modèle d'assurance complète
- Composition flexible du plan
- Paiement garanti des intérêts et protection du capital
- Participation aux excédents en fonction des résultats
- Service en ligne moderne

Les produits de la Classic-line vous permettent de composer votre plan de prévoyance selon vos besoins. Notre offre inclut une grande variété de plans allant de la couverture de base, prévue par la loi, au plan de prévoyance confortable augmenté de prestations surobligatoires. Les prestations minimales légales sont incluses dans tous nos plans de prévoyance.

Le trait caractéristique de la Classic-line est la couverture maximale de votre prévoyance dans le modèle d'assurance complète. Vous bénéficiez de l'ensemble des garanties suivantes:

- Garantie de la valeur nominale: grâce à la protection du capital, vos capitaux de prévoyance ne sont pas exposés au risque du marché financier. Votre avoir vieillesse est protégé.
- Paiement garanti des intérêts sur l'avoir vieillesse: votre avoir vieillesse LPP est toujours rémunéré au moins au taux d'intérêt minimal de la LPP fixé par le Conseil fédéral. Nous vous garantissons aussi une rémunération minimum garantie sur l'avoir vieillesse surobligatoire.

- Garantie de la liquidité: la liquidité est garantie à tout moment par la Bâloise Vie. La Bâloise dispose toujours de liquidités suffisantes pour verser les prestations assurées.
- Garantie des rentes en cours: les rentes versées par la Bâloise sont garanties. Les diminutions de prestations ne sont pas possibles.

Sur le portail en ligne de la Bâloise «Business Life Direct», vous trouvez tout ce dont votre entreprise a besoin pour gérer rapidement et efficacement en ligne les données de vos contrats et assurances. Vous réduisez en même temps vos frais administratifs.

Dès que votre entreprise atteint une certaine taille (c.-à-d. un certain nombre de personnes assurées), nous tenons compte de l'évolution individuelle des sinistres assurés par vos contrats pour la tarification. Nous vous garantissons donc une tarification adaptée au risque et des primes de risque équitables pour tous.

Nos formules d'assurance au sein de l'assurance complète

Nous voulons vous rendre la vie simple, car la prévoyance professionnelle est déjà assez compliquée. Vous décidez de ce qui vous est important – nos formules préconfigurées offrent des solutions adaptées à vos besoins.



Bestseller

	ECO	SMART	TOP
	Souhaite-t-on avant tout que les charges salariales soient faibles?	Souhaite-t-on offrir des prestations supplémentaires aux collaborateurs? Y a-t-il des employés à temps partiel?	Souhaite-t-on aussi se différencier sur le marché du travail par la prévoyance professionnelle?
Salaire maximal assurable	85 320 CHF (plafond de salaire défini dans la LPP)	853 200 CHF (dix fois le plafond de salaire défini dans la LPP)	853 200 CHF (dix fois le plafond de salaire défini dans la LPP)
Déduction de coordination (montant déduit du salaire assurable pour la coordination des prestations de retraite et des prestations AVS)	24 885 CHF	24 885 CHF (pour un taux d'occupation de 100%; temps partiel: calcul en pourcentage)	Pas de déduction
Cotisation d'épargne en % du salaire assuré; le montant est payé à parts égales par l'employeur et le salarié (à partir de 18/25/35/45/55 ans)	0/8/11/16/19%	0/8/11/16/19%	0/8/11/16/19%
Rente en cas d'incapacité de gain assurée (en % du salaire assuré)	40%	50%	50%
Rente de survivants assurée (en % du salaire assuré)	24%	30%	30%
Rente pour enfant assurée (en % du salaire assuré)	8%	10%	10%
Montant supplémentaire versé aux survivants en cas de décès	Non assuré	100 % du salaire annoncé à l'AVS	100 % du salaire annoncé à l'AVS